



LA MUNICIPALITE
D'ORMONT-DESSUS

Ormont-Dessus, le 11 février 2025

**La Municipalité d'Ormont-Dessus
au Conseil communal**

Préavis municipal n° 01-2025, relatif à la demande d'un crédit de CHF 210'000.00 pour la réfection du revêtement et la remise en état de routes communales

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Des travaux de réfection sont indispensables chaque année pour garantir la sécurité, ainsi que la circulation des véhicules. Ces travaux ne peuvent pas être inclus dans le budget annuel, car il est compliqué d'anticiper les chantiers année après année. Ainsi, un préavis s'impose pour mener à bien ces tâches importantes.

2. Situation

Confrontés régulièrement à une forte dégradation de certains tronçons de chaussée, mis à rude épreuve durant les hivers, les montants à disposition dans le budget ordinaire ne suffisent pas à financer l'entretien des routes communales.

En effet, les innombrables nids de poule, les fissures, ainsi que les affaissements des bandes de roulement doivent continuellement être grossièrement réparés, faute de moyens suffisants pour renforcer et remplacer la couche d'usure.

3. Projet de réfection d'un tronçon de la route Royale

Les travaux seront conséquents pour la réfection de l'encaissement (profondeur 40 cm) et de l'enrobé d'une partie de la route Royale, soit le tronçon courant du croisement avec le chemin des Frasses au numéro 26 de la route Royale, d'une distance d'environ 170 mètres (voir Figure 1).



Figure 1 -
Tronçon de la
route Royale à
rénover

Les coûts pour ce chantier sont estimés à CHF 130'000.00 sur devis.

4. Projet de rénovation de la route de Vers-L'Eglise

Un affaissement dans le bord de la chaussée aval, sur environ 70 mètres, a été constaté cet hiver. Il nécessite une remise en état rapide. Le chantier sera important et la route devra certainement être fermée à la circulation pour permettre la creuse et la pose de Bafix (éléments en ferraille) pour un soutien optimal du talus.

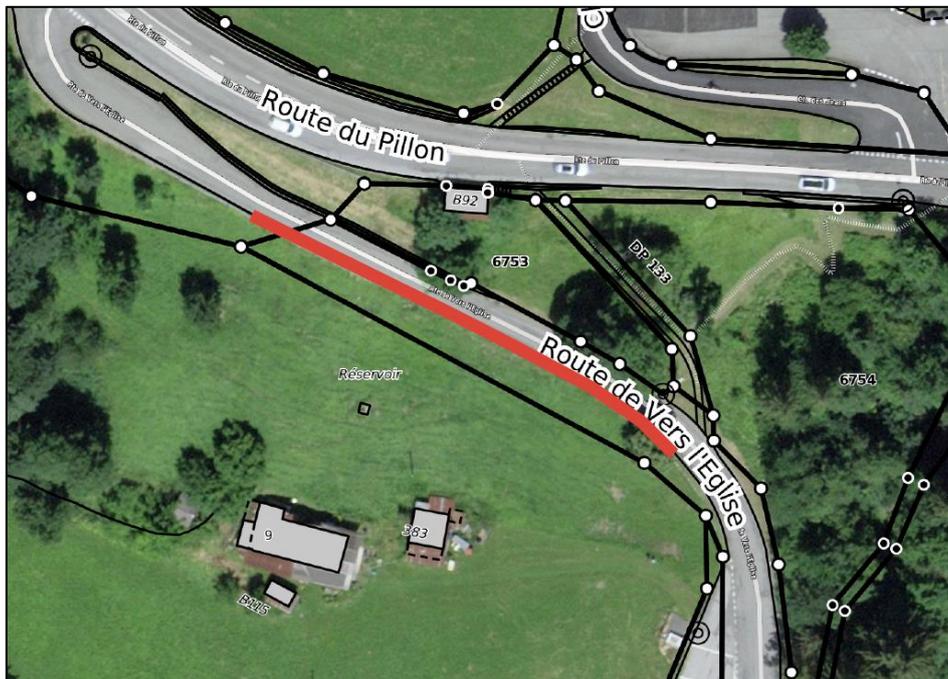


Figure 2 - Tronçon de la route de Vers-l'Eglise à rénover

Les coûts pour ce chantier sont estimés à CHF 80'000.00 sur devis.

5. Amortissement

La durée d'amortissement de l'ensemble des travaux proposés sera d'une durée de 40 ans.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

- Vu** le préavis municipal n°01-2025, relatif à la demande d'un crédit de CHF 210'000.00 pour la réfection du revêtement et la remise en état de routes communales
- Oùï** le rapport de la commission chargée de l'étudier ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour de cette séance ;

DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 210'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 février 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Ch. Reber

Le Secrétaire municipal :

M. Roch



Annexes : -

Délégué de la Municipalité à disposition de la commission : M. Dario Reber, Municipal.